



UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER ?

ÉCHEC À L'ÉCHEC - PÂQUES 2019

Notre objectif est de, dans les meilleures conditions pédagogiques possibles, donner un coup de pouce aux élèves pour les aider à préparer leur(s) examen(s) ou/et les épreuves du CEB, CE1D, CE2D et CESS.

Les groupes (de 3 élèves minimum à 10 élèves maximum) sont animés par un professeur qui propose des applications de difficulté croissante, lors des 5 séances d'1h15. L'enseignement est concret, dynamique et adapté aux problèmes et lacunes de chacun, de la 6^e primaire à la fin du secondaire. Les professeurs conseillent aux élèves de se présenter aux Ateliers avec leur(s) cours en ordre et après avoir révisé leur(s) matière(s) et établi un bilan de leurs lacunes.



DATES DES COURS

Session du LU 08.04 au VE 12.04
Session du LU 15.04 au VE 19.04

LIMITE D'INSCRIPTION

VE 29.03 à 12h (on line : SA 30.03 à 14h)
VE 05.04 à 12h (on line : SA 06.04 à 14h)

ANNULATION POSSIBLE JUSQU'AU

VE 29.03 à 12h
VE 05.04 à 12h



HORAIRES :

- entre 8h15 et 13h30
- 1h15 par jour et par matière (donc max. 4 matières différentes par jour)
- horaire - expédié par mail 4 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription on-line
- expédié par SMS 4 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier
- si vous n'avez reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25, de 9 à 16h30.



CHOIX DU CENTRE :

- liste des centres : voir ci-après

CHOIX DES MATIÈRES :

- matières disponibles pour chaque centre : voir ci-après



MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- sur www.jsb.be ou www.echecalechec.be (si paiement en ligne)
- OU en renvoyant ce bulletin par courrier à : Échec à l'échec - av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles
- pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (après la date limite, inscriptions en fonction des places disponibles)
- confirmation d'inscription : par SMS si inscription par courrier, par mail si inscription on-line



PRIX ET PAIEMENT :

- 42 € / matière (cf page 3 : une case cochée = 1 matière = 42 € = 5 x 1h15 de cours)
- virement sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques
- communication : nom et prénom de l'élève + année d'étude + matière(s) + nom du centre
- au plus tard 10 jours avant le début des cours

MODALITÉS D'ANNULATION :

- demande d'annulation par écrit uniquement
- date limite : voir ci-dessus
- après la date limite : remboursement de 50% uniquement sur présentation d'un certificat médical
- NB : un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION :

- Certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à jacques.severs@jsb.be
- Si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande (max. 2 mois après la session) par mail au Directeur d'Échec à l'échec (jacques.severs@jsb.be).
- Les ateliers Échec à l'échec ne donnent pas droit à la déductibilité fiscale.



ADRESSES DES CENTRES



DU LUNDI 08 AVRIL AU VENDREDI 12 AVRIL

■ BRABANT WALLON

1. Genval, Collège ND des 3 Vallées, rue du Couvent, 2
2. Wavre, Collège St-Jean, rue du Pont Saint-Jean, 48

■ BRUXELLES

3. Anderlecht, École secondaire Théo Lambert, av. Bertaux, 45a
4. Ixelles, Ath. Com. Charles Janssens, place de Londres, 5
5. Saint-Josse, C. scol. des Dames de Marie, rue de la Limite, 27
6. Woluwé-Saint-Pierre, Ath. Royal Crommelynck, av. Orban, 73

■ HAINAUT

7. Fleurus, Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux, 3
- 7bis. Soignies, Collège St-Vincent, chée de Braine-le-Comte, 22
8. Thuin, Ath. Royal, drève des Alliés, 11

■ LIÈGE

9. Chênée, Ath. Royal, rue Bourdon, 32
10. Seraing, Ath. Royal Air Pur, rue des Nations-Unies, 1

■ NAMUR

- 10bis. Champion, Institut de la Providence, place du Couvent 3



DU LUNDI 15 AVRIL AU VENDREDI 19 AVRIL

■ BRABANT WALLON

11. Braine-l'Alleud, Ath. Royal Riva Bella, square Riva Bella
12. Nivelles, Collège Ste-Gertrude, Faubourg de Mons, 1
13. Ottignies, Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15
14. Waterloo, Ath. Royal, av. Émile Theys
15. Wavre, Ath. Royal Maurice Carème, av. Henri Lepage, 4-6

■ BRUXELLES

16. Auderghem, Ath. Royal, av. du Parc de Woluwe, 27
- 16bis. Anderlecht, Institut Notre-Dame, rue de Fiennes, 66
17. Bxl-Centre, Ath. Royal Gatti de Gamond, rue du Marais, 65
18. Bxl-Clovis, Ath. Com. Adolphe Max, rue de Gravelines, 68
19. Bxl-Heysel, Ath. Com. Bockstael, rue Reper Vreven, 80
20. Bxl-Pagodes, Ath. Com des Pagodes, rue de Beyseghem, 141
21. Jette, Ath. Royal, av. de Levis Mirepoix, 100
22. Koekelberg, Ath. Royal, av. de Berchem Ste-Agathe, 34
23. Uccle II, Ath. Royal Uccle II, av. des Tilleuls, 24
24. Uccle Gatti de Gamond, IEPSCF, rue Gatti de Gamond, 95
25. Watermael-Boitsfort, Collège St-Hubert, av. Charle-Albert, 9

■ HAINAUT

26. Ath, Ath. Royal, rue des Récollets, 9
27. Binche, Ath. Royal, place des Droits de l'Homme, 16
28. Braine-le-Comte, Ath. Royal Jules Bordet, rue de Mons, 87
29. Charleroi, Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux, 27
30. Chimay, rue de Noailles, 3
31. Enghien, Collège St-Augustin, chée d'Ath, 1
32. Fontaine l'Évêque, Ath. Royal Louis Delattre, rue de l'Athénée, 32
- 32bis. Gosselies, Ath. Royal Les Marlaire, rue de la Providence
33. La Louvière, Institut Ste-Marie, rue de Bouvy, 35
34. Mons, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 4
35. Morlanwelz, Ath. Pr. Warocqué, rue de l'Enseignement 8-10
36. Mouscron, Collège Ste-Marie, rue Adhémar Vandeplassche
38. Tournai, Ath. Royal Jules Bara, rue Beyaert

■ LIÈGE

39. Ans, Ath. Royal, rue George Truffaut, 37
40. Aywaille, Ath. Royal, av. François Cornesse, 48
41. Esneux, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 6
42. Herstal, Ath. Royal, rue Jean-Lambert Sauveur, 59
43. Huy, Ath. Royal, quai d'Arona, 5
44. Liège 1, Ath. Royal Liège Atlas, quai St-Léonard, 80
45. Soumagne, Ath. Royal, rue des Prairies, 1
46. Stavelot, Ath. Royal Ardennes-Hautes-Fagnes, Haute Levée, 3
47. Verviers, Ath. Royal Verdi, rue des Wallons, 57 (Stembert)
48. Visé, Ath. Royal, rue du Gollet, 2

■ LUXEMBOURG

49. Arlon, Institut Cardijn-Lorraine, rue de Neufchâteau, 69
50. Bastogne, Ath. Royal, av. de la Gare, 12
51. Marche-en-Famenne, Ath. Royal, av. de la Toison d'Or, 71
52. Neufchâteau, Institut St-Michel, place du Château, 3

■ NAMUR

53. Beauraing, Institut ND (Frères), rue de Givet, 21
54. Dinant, Collège ND de Bellevue, rue du Bonsecours, 2
55. Florennes, Ath. Royal, rue des Écoles, 21
56. Gembloux, Institut technique horticole, rue Verlaine, 5
57. Namur (St-Servais), Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101

NOM DE L'ÉLÈVE PRÉNOM GSM (PARENTS)

Faites une croix en face des matières choisies (max. 4) dans la colonne qui correspond à l'année d'étude de l'élève en 2018-2019. (1 case cochée = 1 matière = 42 € = 5 x 1h15 de cours)
 Attention, toutes les matières ne sont pas disponibles dans tous les centres ! Reportez-vous au numéro de votre centre en page 2. Une case noire signifie que la matière n'est pas disponible dans l'année d'étude correspondante.

	6 ^e univernement					Vérifiez ci-dessous si le centre de votre choix organise cette matière
	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	
PRIMAIRE						Vérifiez ci-dessous si le centre de votre choix organise cette matière
Préparation au CEB (mathématique et français) (= 1 module unique de 2h30/jour = 84 €/semaine)						1-2-3-4-5-6-7-7bis-8-9-10-10bis-11-13-14-15-16-16bis-17-18-19-20-21-22-23-25-28-29-31-32-32bis-33-34-35-39-41-42-44-45-46-47-48-50-51-52-53-54-55-56
SECONDAIRE						Vérifiez ci-dessous si le centre de votre choix organise cette matière
FRANÇAIS						
Français (tout sauf orthographe)						Tous les centres
Orthographe						Tous les centres
LANGUES MODERNES						
Allemand						10-42-44-46-49-50
Anglais 1 ^{re} langue étrangère						Tous les centres sauf en Région bruxelloise
Anglais 2 ^e langue étrangère						Tous les centres
Néerlandais 1 ^{re} langue étrangère						Tous les centres
Néerlandais 2 ^e langue étrangère						Tous les centres sauf en Région bruxelloise
LANGUES ANCIENNES						
Latin						12-14-15-17-18-19-20-24-44
MATHS						
Algèbre / analyse						Tous les centres
Géométrie / trigonométrie						Tous les centres
Math TQ (réservé aux élèves en Technique de qualification)						1-2-3-4-5-6-7bis-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-22-23-24-25-27-29-31-32-33-34-39-41-42-43-45-46-47-48-49-50-51-52-54-57
SCIENCES						
Biologie						Tous les centres
Chimie						Tous les centres
Physique						Tous les centres
Sciences 1 ^{er} degré						Tous les centres
AUTRES						
Sciences économiques / Comptabilité						6-16-25-34-35
Méthode de travail						1-2-4-6-7-7bis-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-26-27-28-29-30-31-32-32bis-33-34-35-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54
PRÉPA MÉDECINE						
Math (prépa médecine)						9
Biologie (prépa médecine)						9
Chimie (prépa médecine)						9
Physique (prépa médecine)						9



BULLETIN D'INSCRIPTION

A COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : N° : Boîte :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

DATE DE NAISSANCE : Année d'études de l'élève (en 2018-2019)

GSM PARENTS : (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TEL FIXE (DOMICILE) :

B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ(E),

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE

DÉCLARE :

- avoir été informé(e) que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (42 €/matière) ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cfr page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (50%) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème postal n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé(e) que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé(e) que les élèves qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenues vestimentaires, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé(e) que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans et aux alentours de l'établissement choisi ;
- décharger les enseignants de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé(e) que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers mais uniquement utilisées afin de vous tenir informé(e) de nos activités. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous pouvez à tout moment vous y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite.

J'effectue le paiement pour modules, donc un montant de x 42 € = € sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC:GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée au verso = 1 module = 5 x 1h15 = 42 €).

Écrire à la main « lu et approuvé » :

Date et signature :

C CHOIX DE LA SESSION ET DU CENTRE (VOIR PAGE 2)

Du LU 08.04 au LU 12.04 à N° du centre : (de 1 à 10bis) - Nom du centre / commune :

Du LU 15.04 au LU 19.04 à N° du centre : (de 11 à 57) - Nom du centre / commune :

D CHOIX DES MATIÈRES : page précédente